

Commerces : accompagner la reprise de l'activité

Les Mantais redécouvrent les terrasses des bars et restaurants et leurs commerces habituels. Cette réouverture progressive doit se poursuivre pendant tout le mois de juin. La Ville de Mantes-la-Jolie accompagne et soutient cette reprise d'activité à travers des mesures exceptionnelles et le lancement d'actions innovantes pour accroître l'attractivité de son centre commerçant.

L'extension des terrasses, une opportunité offerte

Le 19 mai dernier, restaurants et bars mantais ouvrent à nouveau leurs terrasses. La Ville a souhaité accompagner cette reprise d'activité en adoptant des mesures exceptionnelles. Ainsi, elle donne la possibilité aux commerçants, sous conditions, de réaménager l'emprise de leurs terrasses ou d'occuper de manière temporaire le domaine public. « *L'objectif est de leur permettre une meilleure organisation de la distanciation physique et un meilleur respect des gestes barrières* », explique Carole Philippe, adjointe au Maire en charge du commerce.

Au préalable, tous ont été informés par courrier de cette opportunité. Une trentaine a déposé une demande, assortie d'un schéma détaillé de leur projet d'extension. Pour des raisons de sécurité et d'accessibilité, des règles drastiques doivent en effet être respectées. Par exemple, il faut impérativement laisser 1,5m de bord de trottoir pour le passage des piétons. Par la suite, le service commerce a effectué des visites sur site puis la commission d'aide à la relance a statué sur chacun des projets.

Dans certains cas, des solutions originales ont pu être proposées. Ces extensions sont toutes réalisées sans emprise sur les places de stationnement.

L'autorisation exceptionnelle d'extension est prolongée jusqu'au 31 octobre 2021. Elle est entièrement gratuite. Depuis l'an dernier, l'occupation du domaine public est aussi offerte aux commerçants et le sera jusqu'au 31 décembre 2021. « *Un effort financier sur deux ans qui a pour but de limiter au maximum l'impact de la crise sanitaire sur l'activité économique locale* », estime Carole Philippe.

Des devantures modernisées

Dans le cadre de la convention « Action cœur de Ville », commerçants, artisans et activités de services ont la possibilité de bénéficier d'une aide pour réaliser des travaux d'amélioration. Un fonds de près de 450 000€ est attribué à cette opération. Après une première commission en avril, quatre avis favorables ont été émis (représentant environ 40 000€ de subvention). Les montants accordés vont permettre la modernisation de trois commerces déjà installés, *Les Coulisses*, *les Salons de Valentina* et *l'Épicurien*, mais aussi le lancement d'une nouvelle bijouterie, *Julien d'Orcel*, rue Nationale. Il existe un véritable engouement autour du dispositif puisqu'une vingtaine de projets sont dans les tuyaux.

Un concours de vitrines valorisant le cœur de ville

Du 31 mai au 11 juin, les vitrines de dix commerces mantais, membres du Club Escales (créé pour sensibiliser les commerçants à l'accueil des touristes des bateaux

croisières), changent de look. Identifiables grâce à la présence d'une bouée de sauvetage, elles font l'objet d'un concours lancé par la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI) Versailles-Yvelines, en partenariat avec l'école La Fabrique (École des métiers de la mode et de la décoration). Organisée à Mantes-la-Jolie et dans trois autres villes accueillant des croisiéristes, la compétition a permis à des étudiants d'imaginer et de concevoir des vitrines originales autour de la thématique fluviale. Première image d'un commerce, des devantures plaisantes contribuent à la valorisation du cœur de ville. Un jury se réunira le 16 juin pour désigner le palmarès des vitrines les plus attrayantes.

« Ma boutique à l'essai »

Dans l'hypercentre de Mantes-la-Jolie, un commerce d'un nouveau genre est lancé. La première boutique à l'essai est un concept innovant permettant à un porteur de projet de tester son idée de commerce dans un local vacant depuis plus de six mois. La Ville participe à ce dispositif dans le cadre de son plan de revitalisation du Centre-ville. Un concept innovant proposé par Initiative Seine Yvelines, avec pour mécène le Crédit Mutuel.

Un local a d'ores et déjà été identifié. Il s'agit de l'ancien maroquinier à l'angle de la Rue du Vieux Pilon et de la rue Henri-Rivière. Un appel à candidatures a été lancé. Il sera suivi d'une analyse des dossiers par des experts, des professionnels, des élus et le propriétaire du local. Parrainé par une professionnelle, le candidat sélectionné aura tout l'été pour effectuer quelques travaux et s'installer avant d'ouvrir à la rentrée.

Il bénéficiera d'un bail dérogatoire de six mois, renouvelable une fois et d'un loyer modéré. Mais ce ne sont pas les seuls avantages. Un accompagnement sur la durée est prévu, pour que le candidat gagne en maturité de chef d'entreprise et en compétences. À Conflans-Sainte-Honorine, la « boutique à l'essai » est déjà un vrai succès. Une centaine de commerces équivalents ont été lancés dans toute la France.

Pour plus de renseignements et pour candidater :
07 49 54 13 90 (Initiative Seine Yvelines).

« Mon Centre-ville a un incroyable commerce »

Mantes-la-Jolie est la première ville francilienne à participer à l'opération « Mon Centre-ville a un incroyable commerce ». À l'initiative du groupe leboncoin, conventionné par la Banque des Territoires et organisé par les agences Auxilia et Visionari, ce concours vise à développer l'attractivité du Centre-ville. Durant un marathon créatif de 36h, les 24 et 25 septembre, entre 8 et 12 équipes composées de porteurs de projets et équipiers pourront tester leur concept et seront coachés par des experts locaux. L'occasion de rencontrer les partenaires publics et privés de la création d'entreprise, les propriétaires de locaux vacants et de potentiels clients. Un jury déterminera ensuite l'attribution des prix.

L'ouverture proche de l'Office du commerce

Place Saint Maclou, l'Office du Commerce ouvre ses portes le lundi 31 mai, à 10h. Ce guichet unique est dédié aux commerçants actuels, aux futurs professionnels, mais aussi aux habitants et aux visiteurs. Il propose informations et conseils pour valoriser et développer la politique commerciale.

Près d'1 M€ d'aides versées

Ces derniers mois, nombre de commerces dépendent directement des aides versées. La Ville aux côtés d'autres institutions, s'est mobilisée pour les soutenir. Le Département des Yvelines a également voté une aide de 15 M€. Une décision vitale pour soutenir le tissu économique local et n'oublier personne. Au total, ce sont près de 200 commerçants mantais qui vont bénéficier d'une aide au loyer pour un montant global approchant le million d'euros.

Un Village des restaurateurs Place Saint Maclou

La crise sanitaire impacte fortement les restaurateurs mantais. C'est pourquoi la Ville de Mantes-la-Jolie soutient l'initiative de professionnels qui ont souhaité monter un village place Saint Maclou pour renouer le lien avec leurs clients.

Face à la crise, les commerçants mantais multiplient les initiatives. Parmi elles, celle de Laurent Angelini. Le patron des Coulisses a souhaité monter un projet de Village des restaurateurs. « Cela fait cinq mois que nous sommes enfermés dans nos murs. Nous avons vraiment besoin de renouer le contact avec les gens, d'aller au-devant d'eux car le click and collect n'est pas très passionnant. Nous voulons voir nos clients et en extérieur qui plus est. »

« Laurent m'a parlé de son idée que j'ai trouvée à la fois originale et innovante », raconte Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie. « Je sais que la situation est dure pour nos amis restaurateurs. C'est pourquoi toutes les bonnes initiatives méritent d'être soutenues pleinement. Et puis c'est aussi une nouvelle offre attrayante pour les consommateurs » Trois chalets de la Ville qui sont utilisés traditionnellement pour les animations ont donc été mis à disposition et installés place Saint-Maclou. Deux dédiés aux spécialités salées et un aux produits sucrés. On y trouvera de la street-food ou cuisine de rue, c'est-à-dire des spécialités à emporter et à consommer à l'extérieur (dans le respect des gestes barrières) ou bien chez soi.

« Nous allons proposer des kouigns, qui sont de petites crêpes gonflées bretonnes, mais aussi des cupcakes et des fish and chips traditionnels », explique Laurent Angelini. Le bar de l'Estrées tiendra un stand d'huitres à déguster. L'offre se diversifiera progressivement pour représenter toutes les tendances culinaires présentes à Mantes-la-Jolie. L'opération débute dès ce week-end et pour 9 semaines minimum. Le Village sera ouvert le samedi, de 11h à 14h pour le salé, de 11h à 16h pour le sucré.



Raphaël Cognet, Maire de Mantes-la-Jolie et son adjointe au commerce, Carole Philippe, soutiennent l'initiative de Laurent Angelini.



Trois chalets ont été installés par la Ville, place Saint Maclou.

L'Office du Commerce, une première à Mantes-la-Jolie

Ce vendredi 28 mai, est inauguré l'Office du Commerce de la Ville de Mantes-la-Jolie, qui ouvrira ses portes le 31 mai. Ce nouveau service est dédié aux commerçants, aux porteurs de projets et est aussi ouvert au grand public.

Un guichet unique

L'Office du Commerce est situé en cœur de Ville, place Saint Maclou, dans un local commercial de 50m². Véritable guichet unique pour les commerçants et artisans, cette structure oriente et accueille les nouveaux porteurs de projets ainsi que les commerces de proximité déjà installés.

Une équipe de 4 personnes (une coordonnatrice, un conseiller technique, un agent de proximité et le manager de Centre-ville) accompagne les professionnels dans leurs démarches administratives, la recherche de financement ou de local, les actions de conquête de clientèle ou un programme de digitalisation mais aussi dans les projets d'expansion ou de recherche de franchise.

Un lieu de rencontres et d'échanges

Réel facilitateur, l'Office du Commerce est le lien entre la Municipalité, les commerçants, les acteurs institutionnels (association de commerçants Cœur de Mantes, Architecte des Bâtiments de France, services de l'Etat) et économiques (promoteurs et investisseurs). Le local est en grande partie modulable et s'adaptera à l'accueil d'ateliers, de conférences ou d'événements commerciaux. Des ateliers sur la digitalisation ou la création d'entreprises sont d'ores et déjà programmés.

Office du Commerce. 4, place Saint Maclou.

Tél. : 01 88 02 00 45. officeducommerce@manteslajolie.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 19h, sans interruption.

Un centre commerçant en pleine évolution

Mantes-la-Jolie possède un centre commerçant présentant plus de 400 cellules commerciales pour un chiffre d'affaires de 103M€. 30% des enseignes sont nationales. Le taux de vacance reste en dessous de la moyenne nationale (10,2%). La Ville s'inscrit dans le plan national Action Cœur de Ville pour la redynamisation des Centres-villes. Les enjeux locaux sont considérables : développer l'activité commerciale, rénover le bâti et moderniser les modes de déplacement, tout en poursuivant l'amélioration des espaces publics.